

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

### SÉANCE DU 30 JUIN 2011

---

Présents : MM. BERNOS, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, URRUSTOY, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, SARASOLA, VALIANI, Mme FABRE, LAMPLE, SOUMET, LEPRETRE, CARSUZAA, GOUINEAU, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, Mme QUEHEILLE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme SALTHUN-LASSALLE, GINIEIS, MAILLET, Mme REGUEIRO, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, Mme MIRANDE, Mme SEGAUD.

<u>Pouvoirs</u> :	Anne-Marie BARRERE	à	André BERNOS
	Jean-Claude ELICHIRY	à	Gérard URRUSTOY
	Jean BEDECARRAX	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Marie ECHEPARE	à	Henri GIMENEZ
	Jean-Pierre DOMECCQ	à	Bernard UTHURRY
	Philippe GARROTE	à	Marie-Lyse GASTON
	Anne BARBET	à	Patrick MAILLET
	Dolores CABELLO	à	Jean-Michel BRUGIDOU

<u>Suppléants</u> :	René PETUYA	suppléant de	France JAUBERT-BATAILLE
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
	Georgette SALHI	suppléante de	Véronique PEBEYRE

Excusés : Jean CASABONNE, Gérard FRECHOU, Jean-Michel BELLOT, Louis REY, Michel LAURONCE, Yves TOURAINE, Eliane YTHIER, Robert BAREILLE, Nicolas MALEIG, Fabien REICHERT, Gilles BITAILLOU, Jean-Pierre TERUEL.

## RAPPORT N°03

### CYBERBASES D'OLORON ET DE LASSEUBE : SUPPRESSION DE LA REGIE

M. VALIANI rappelle que par délibérations en date des 15 septembre 2004 et 14 octobre 2008, notre collectivité avait respectivement décidé la création d'une régie de recettes pour les cyberbases d'Oloron-Ste-Marie et de Lasseube.

Ces régies avaient été instituées pour percevoir l'encaissement des recettes émanant des prestations proposées, à savoir les consultations, les ateliers d'animation, les abonnements et les impressions.

L'activité de ces structures étant dorénavant terminée, Monsieur le Percepteur nous a demandé de procéder à la suppression desdites régies, et il nous a signifié que cette suppression résultait d'une décision de l'autorité habilitée à les créer.

Ouï cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le présent rapport
- **DECIDE** la suppression immédiate des régies des cyberbases d'Oloron-Ste-Marie et de Lasseube.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 30 juin 2011

Suivent les signatures

Le Président,

Jean-Etienne GAILLAT